



GUADELOUPE
11, Rue Joffre
97160 LE MOULE
TEL : 0590.23.09.00
FAX : 0590.23.68.73
Site Internet : lemoule.fr

Direction Générale des Services
Affaire suivie par F. PELAGE, Poste 1302
francois.pelage@mairie-lemoule.fr

N/Réf. : 2021- *25* /CN/FP/GLC/
Objet : Discussions sur les parcelles AL549 et AL551
dans le cadre du projet ROYAL KEY.-

Le Moule, le 25 Janvier 2021

LE MAIRE DE LA VILLE

A

Monsieur Laurin JASAWANT
SCI Les Caraïbes
Section La Baie
97160 LE MOULE

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir accepté de nous rencontrer le Mardi 19 Janvier 2021. J'ai apprécié la qualité des échanges dans une ambiance cordiale.

J'ai également noté le bon état d'esprit dans lequel l'ensemble des propos ont été échangés et salue la volonté qui est la vôtre, de contribuer au développement économique de la Commune.

Les discussions ont porté d'une part sur le reliquat de 6 864 m² de la parcelle AL549 et d'autre part sur la parcelle AL551 dont vous êtes le propriétaire.

S'agissant du reliquat de la parcelle AL549, vous avez réitéré votre accord pour la mise en œuvre d'une DUP afin d'y installer un parking public.

Vous n'êtes pas opposé à la cession de la parcelle AL551 nécessaire à la mise en œuvre du projet Royal Key, sous réserve qu'un accord soit trouvé entre vous et l'acheteur, sur le prix.

J'ai noté également votre intérêt pour l'acquisition d'une parcelle située le long du Boulevard Maritime.

Je vous prie de croire, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,

G. Louis/Carabin
- G. LOUIS/CARABIN -



SEMSAMAR SAINT-MARTIN SIÈGE Immeuble du Port BP 671 Marigot 97057 SAINT-MARTIN CEDEX Tél. : 0590 87 76 32 Fax : 0590 87 92 21	SEMSAMAR GUADELOUPE Parc d'activités de la Jaille Bâtiment 2 97122 BAIE-MAHAULT Tél. : 0590 32 36 00 Fax : 0590 32 16 67	SEMSAMAR GUYANE Zone Artisanale Terca Immeuble BUT 97351 MATOURY Tél. : 0594 35 35 61 Fax : 0594 29 26 59	SEMSAMAR MARTINIQUE Immeuble Synergie Californie 2 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0596 73 16 59 Fax : 0596 73 13 66
---	---	--	--

www.semsamar.fr Email : contact@semsamar.fr

Monsieur Laurin JASAWANT
Pour la SCI LES CARAIBES
La Baie
97160 LE MOULE

Baie-Mahault, le 24 Mai 2018

Courrier recommandé avec accusé de réception

N / REF / MPBR / MDH / N°42

OBJET : ROYAL KEY

Confirmation proposition de lots/acquisition foncière parcelle AL 551

Monsieur,

Lors de nos précédents échanges, en vue de faire l'acquisition de la parcelle AL 551, propriété de la SCI LES CARAIBES à la Baie, d'une superficie de 1584 M², nous vous avons proposé en échange la cession de lots à bâtir dans le lotissement ATLANTIC WAVE dans le cadre de l'aménagement du site dénommé « ROYAL KEY »

La Ville du Moule vient de nous informer que vous êtes favorable à cette proposition.

Ainsi, nous vous confirmons par la présente cette proposition avec l'attribution de deux lots du lotissement Atlantic Waves :

N° : 9 Superficie : 642 M² Prix de vente : 279 900 €

N° : 10 Superficie : 639 M² Prix de vente : 279 900 €

Soit une valeur globale de **559 800 €**

Pour votre pleine information vous trouverez joint à la présente les caractéristiques du lotissement, plan et cahiers des charges de cession de terrains.

Nous vous rappelons que le service des Domaines a rendu son évaluation en date du 03/04/2018 pour la parcelle de la SCI LES CARAIBES, AL 551 pour une valeur vénale de 198 000 €, compte tenu des éléments déjà identifiés : parcelle supportant un bâtiment en mauvais état à démolir, coût de la démolition, désamiantage.



SEMSAMAR SAINT-MARTIN	SEMSAMAR GUADELOUPE	SEMSAMAR GUYANE	SEMSAMAR MARTINIQUE
SIÈGE			
Immeuble du Port	Parc d'activités de la Jaille	Zone Artisanale Terca	Immeuble Synergie
BP 671 Marigot	Bâtiment 2	Immeuble BUT	Californie 2
97057 SAINT-MARTIN CEDEX	97122 BAIE-MAHAULT	97351 MATOURY	97232 LE LAMENTIN
Tél. : 0590 87 76 32	Tél. : 0590 32 36 00	Tél. : 0594 35 35 61	Tél. : 0596 73 16 59
Fax : 0590 87 92 21	Fax : 0590 32 16 67	Fax : 0594 29 26 59	Fax : 0596 73 13 66

www.semsamar.fr Email : contact@semsamar.fr

Madame Gabrielle LOUIS-CARABIN
Maire de la Ville du Moule
Hôtel de Ville
97160 LE MOULE

Baie-Mahault, le 3 Août 2018

N / REN / MPBR / MDH / N°50

OBJET : ROYAL KEY
Acquisition parcelle AL 551 SCI LES CARAIBES

Madame le Maire,

Dans la bonne poursuite des acquisitions nécessaires à la réalisation de l'aménagement de la presqu'île ROYAL KEY, nous avons par courrier en date du 25 Mai 2018, en recommandé avec accusé de réception, confirmé à Monsieur Laurin JASAWANT, représentant la SCI LES CARAIBES, les dispositions convenues et réitéré notre proposition en vue de l'acquisition de la parcelle AL 551 (à l'intérieur de la presqu'île).

Vous en avez été destinataire. Celles-ci consistent en l'attribution de deux lots du lotissement ATLANTIC WAVE pour une superficie de 1281 M2, d'une valeur globale de 559 800 €, en échange de cette parcelle AL 551.

Ce courrier a bien été récupéré le 29 Mai 2018.

Nous l'avons relancé à deux reprises par mail en date des 22 juillet et 1^{er} août 2018, sans réponse, appels téléphoniques sans succès.

Nous vous sollicitons donc afin d'intervenir de votre côté pour que nous puissions finaliser auprès du notaire la rédaction de l'acte correspondant, le Conseil d'Administration de la SEMSAMAR en date du 8 juin 2018 s'est déjà prononcé favorablement sur ce point.

Nous nous accordons jusqu'à la fin du mois d'Août.

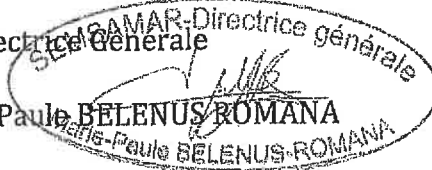
Sans avancée positive, nous vous sollicitons afin de reprendre la procédure de DUP (déclaration d'utilité publique), votre Conseil Municipal s'était déjà prononcé dans sa séance du 10 avril 2017 afin de faire déclarer par le Préfet d'intérêt général et d'utilité publique la maîtrise des parcelles restant à acquérir indispensables à la réalisation de l'opération ROYAL KEY : AL 549, AL 550, AL 551.

Il sera nécessaire, voire indispensable de lancer une procédure conjointe : déclaration d'utilité publique et cessibilité devant conduire à l'expropriation.

Je vous propose une séance de travail à cet effet, début septembre au plus tard.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame le Maire, en mes respectueuses salutations.

La Directrice Générale
Marie Paule BELENUS ROMANA



PJ : Copie et pièces annexes courrier du 25 Mai 2018



GUADELOUPE

11, Rue Joffre
97160 LE MOULE
TEL : 0590.23.09.00
FAX : 0590/23/68/73
Site Internet : lemoule.fr

Direction de l'Administration Générale,
Affaire suivie par F. SPERONEL, Poste 304
francine.speronel@mairie-lemoule.fr

V/Réf : V/Courrier du 28/10 :2016/
N/Réf. : 2016 - 538 /CN/FS/GLC/
Objet : Maîtrise foncière de l'accès au site.-

Le Moule, Le 9 Décembre 2016

LE DEPUTE MAIRE

A

Madame La Directrice Générale
de la SEMSAMAR
Parc d'Activités de la Jaille
97122 BAIE/MAHAULT

Madame La Directrice Générale,

Je fais suite au courrier que vous m'avez adressé le 28 octobre dernier concernant la maîtrise foncière de l'accès au site de Royal Key.

J'ai pris toute la dimension de cette problématique et je partage votre point de vue quant à la nécessité de maîtriser la parcelle AL549 sise à la Baie du Moule qui conditionne la pleine réussite du projet.

En effet, cette parcelle située en amont du programme immobilier contribue au désenclavement de celui-ci et serait nécessaire à la réalisation d'un parking.

Il y a donc lieu de mettre en œuvre toutes les actions permettant d'aboutir dans des délais raisonnables et compatibles avec l'avancée du projet Royal Key à la maîtrise foncière de cette parcelle.

Aussi, je vous informe que j'ai sollicité une rencontre avec Monsieur Laurin JASAWANT, détenteur d'une promesse de vente sur cette parcelle afin de discuter sur les conditions de sa cession à la Ville.

En cas de désaccord, nous engagerons une procédure de DUP dans les meilleurs délais.

Je ne manquerai pas d'associer votre équipe à toutes les phases de cette démarche.

Je vous prie d'agréer, Madame La Directrice Générale, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Député Maire

- G. LOUIS/CARABIN -

REPUBLIQUE FRANCAISE



11, Rue Joffre
97160 LE MOULE
TEL : 0590.23.09.00
FAX : 0590/23/68/73
Site Internet : lemoule.fr

Direction de l'Administration Générale,
Affaire suivie par F. SPERONEL, Poste 304
Francine.speronel@mairie-lemoule.fr

N/Réf. : 2016 - 532 /CN/FS/GLC/
Objet : Invitation à une rencontre.-

Le Moule, Le 9 Décembre 2016

LE DEPUTE MAIRE

A

Monsieur Laurin JASAWANT

La Baie

97160 LE MOULE

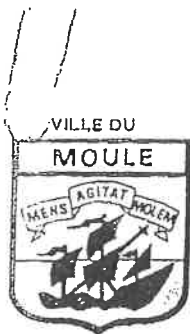
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à une rencontre afin de discuter sur le devenir de la parcelle cadastrée AL549 sise à la Baie du Moule, à une date et heure que je vous laisse le loisir de proposer à compter du 19 Décembre 2016.

Dans l'attente de votre réponse je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Député Maire


- G. LOUIS/CARABIN -



GUADELOUPE
11, Rue Joffre
97160 LE MOULE
TEL : 0590.23.09.00
FAX : 0590.23.68.73
Site Internet : lemoule.fr

Direction : Administration Générale des Services
Affaire suivie par F. SPERONEL, Poste 304
francine.speronel@mairie-lemoule.fr

N/Réf. : 2016-533 /CN/FS/GLC/

Objet : Demande de cession de la parcelle AL549.-

REPUBLIQUE FRANCAISE

Le Moule, le 26 Décembre 2016

LE MAIRE DE LA VILLE

A

Monsieur Laurin JASAWANT
SCI Les Caraïbes
Section La Baie
97160 LE MOULE

Monsieur,

Je vous remercie d'avoir accepté de nous rencontrer le Jeudi 22
Décembre 2016.

J'ai apprécié la qualité des échanges qui se sont déroulés dans une
ambiance cordiale et sans tabou.

J'ai également noté le bon état d'esprit dans lequel l'ensemble des
propos ont été tenus et salue la volonté de chacun de contribuer au développement
économique de la Commune.

La discussion a porté essentiellement sur le devenir de la parcelle
AL549, parcelle dont la maîtrise s'avère essentielle pour mener à bien et réussir le
projet d'entrée de ville.

D'abord parce qu'elle accueillera sur une partie de sa superficie le
futur giratoire de la Baie, ensuite parce qu'elle contribuera au désenclavement et à la
mise en valeur du site Royal Key notamment.

En effet, comme nous l'avons annoncé, la parcelle AL549 pour
laquelle vous êtes en cours d'acquisition, devrait permettre d'accueillir des parkings et
des équipements destinés à assurer une autonomie de fonctionnement en matière
d'énergie et d'alimentation en eau potable du site de Royal Key. Elle pourrait
également permettre l'installation des bornes de recharge de voiture électrique puisque
l'ambition avouée pour cette zone est de répondre aux enjeux de développement
durable, citoyen et responsable.

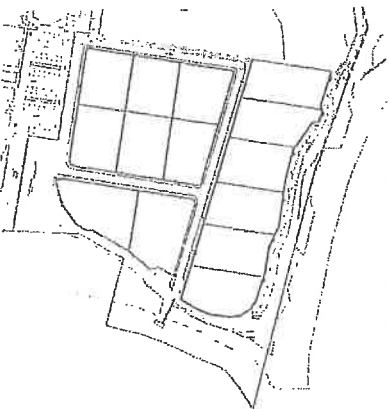
Aussi, nous sollicitons d'ores et déjà sa cession à notre profit pour
permettre la réalisation de ces équipements.

Département de la GUADELOUPE
COMMUNE DU MOULE

Lieu-dit : "La Baie"



ROYAL-KEY
 Presqu'île de la Baie
 Atlantic Waves



Références Cadastrielles : Section-AI, n° 552pp, 1.1.53pp et 1.419pp et 304
 Système de coordonnées rattaché en U.T.M. (Sainte-Anne) et N.G.G.
NOTA: Les nouvelles références cadastrales ne deviendront définitives, qu'après
 établissement d'un acte notarié, publié et enregistré à la conservation des hypothèques.

ECHELLE : 1/625

PLAN DE BORNAGE

L'authenticité de ce document ne peut être assurée que par
 la signature originale du Géomètre-Expert :

Dressé et dessiné par

AXO email : axo-ax@wanadoo.fr

Silège Social :
 Résidence des Iaquas - Rue L'Étoile
 97 180 SAINTE-ANNE
 Tél. : 0590 88 07 83 - Fax : 0590 88 08 33

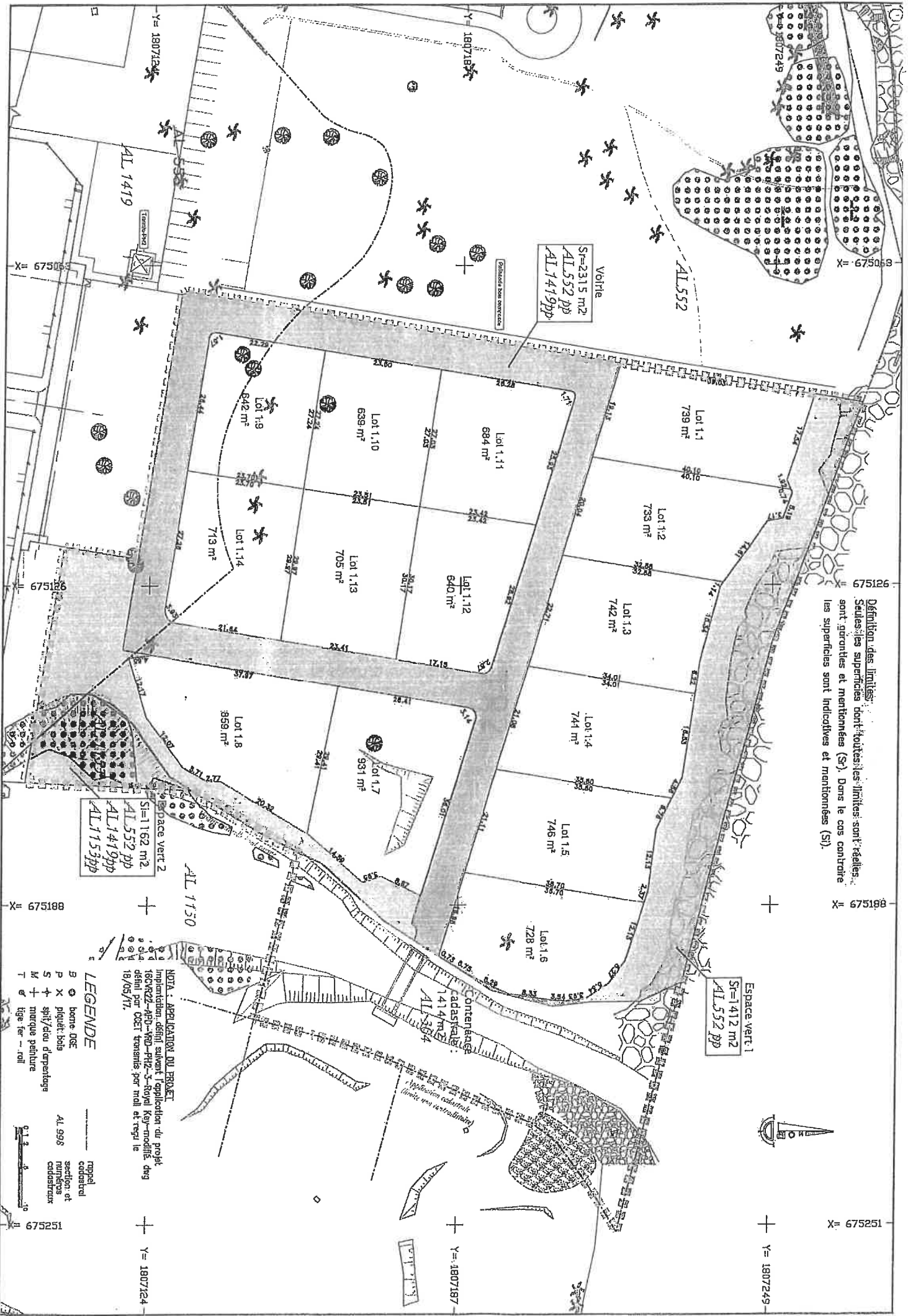
Agence Spéciale : email : axo-hq@wanadoo.fr
 Bd/Général De Gaulle - Rue Barbès
 97 100 BASSE-TERRE
 Tél. : 0590 88 03 45 - Fax : 0590 80 13 09

Indice	Date	Modification	Dessin	Vérification
A	22/07/2016	Plan initial	B.M.	...
F	17/08/2017	EV	Q.T	...
				...
				...

Dossier : SA2016-002

e-Abnec c-lypnsic Française
 Saint-Denis des Hauts de France

Définition des limites:
 Seules les superficies dont toutes les limites sont réelles sont garanties et mentionnées (Sr). Dans le cas contraire les superficies sont indicatives et mentionnées (Si).



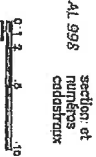
Espace vert 2
 Sf=1162 m²
 AL 552 pp
 AL 1419 pp
 AL 1153 pp

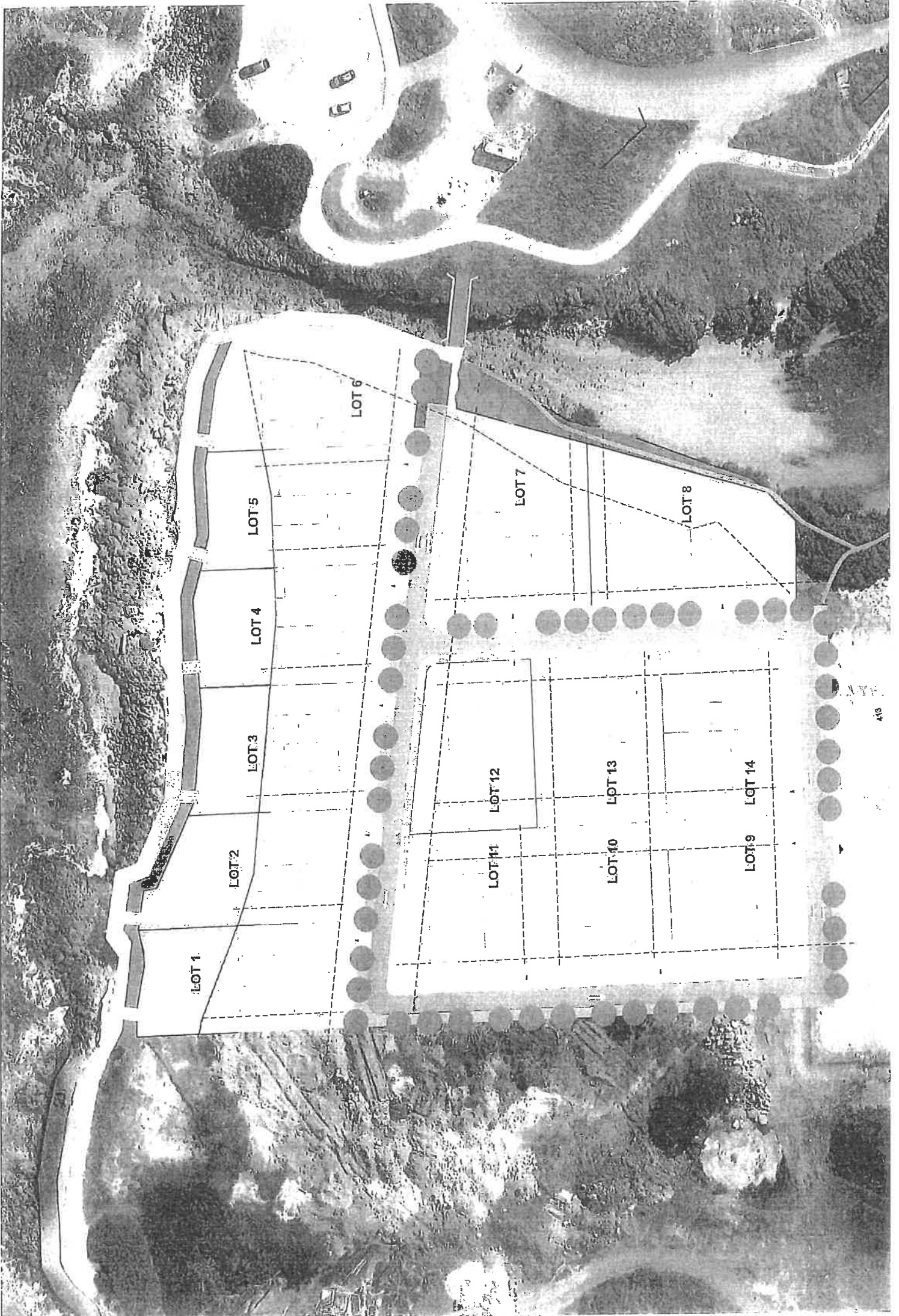
Espace vert 1
 Sf=1412 m²
 AL 552 pp

NOTA : APPLICATION DU PERMET
 Implantation d'égout suivant l'application du projet
 1607022-99D-VRD-F12-5-Royal Key-modifié.dwg
 défini par OCEI transmis par mail et reçu le
 18/05/11.

LEGENDE

- B ⊙ borne DGC
 - P ⊗ piquet bois
 - S ⊕ split/dou d'arpentage
 - M ⊕ marque peinture
 - T ⊕ tige fer - rail
- AL 998
 section et
 numéros
 cadastraux





LOT 1

LOT 2

LOT 3

LOT 4

LOT 5

LOT 6

LOT 7

LOT 8

LOT 11

LOT 12

LOT 10

LOT 13

LOT 9

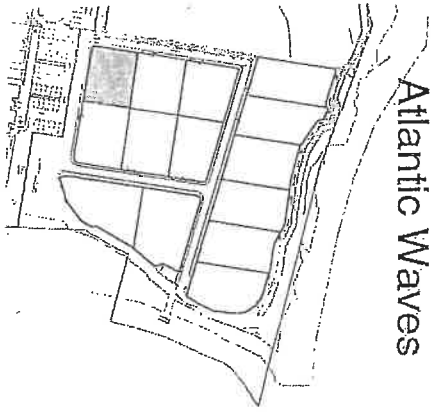
LOT 14

Département de la GUADELOUPE
COMMUNE DU MOULE

Lieu-dit : "La Baie"



ROYAL-KEY
 Presqu'île de la Baie
 Atlantic Waves



Références Cadastrielles : Section AL, n° 5529p et 1420pp
 Système de coordonnées rattaché en U.T.M. [Sainte-Anne] et N.G.G.
 NOTA: Les nouvelles références cadastrales ne deviendront définitives, qu'après
 établissement d'un acte notarié, publié et enregistré à la conservation des hypothèques.

ECHELLE : 1/250

PLAN DE BORNAGE

LOT n°09

L'authenticité de ce document ne peut être assurée que par
 la signature originale et électronique de SEMSARMA.

Dessiné et classifié par

AXO

CAHNET Expertise Foncière
 Société Océanica Expertise Foncière

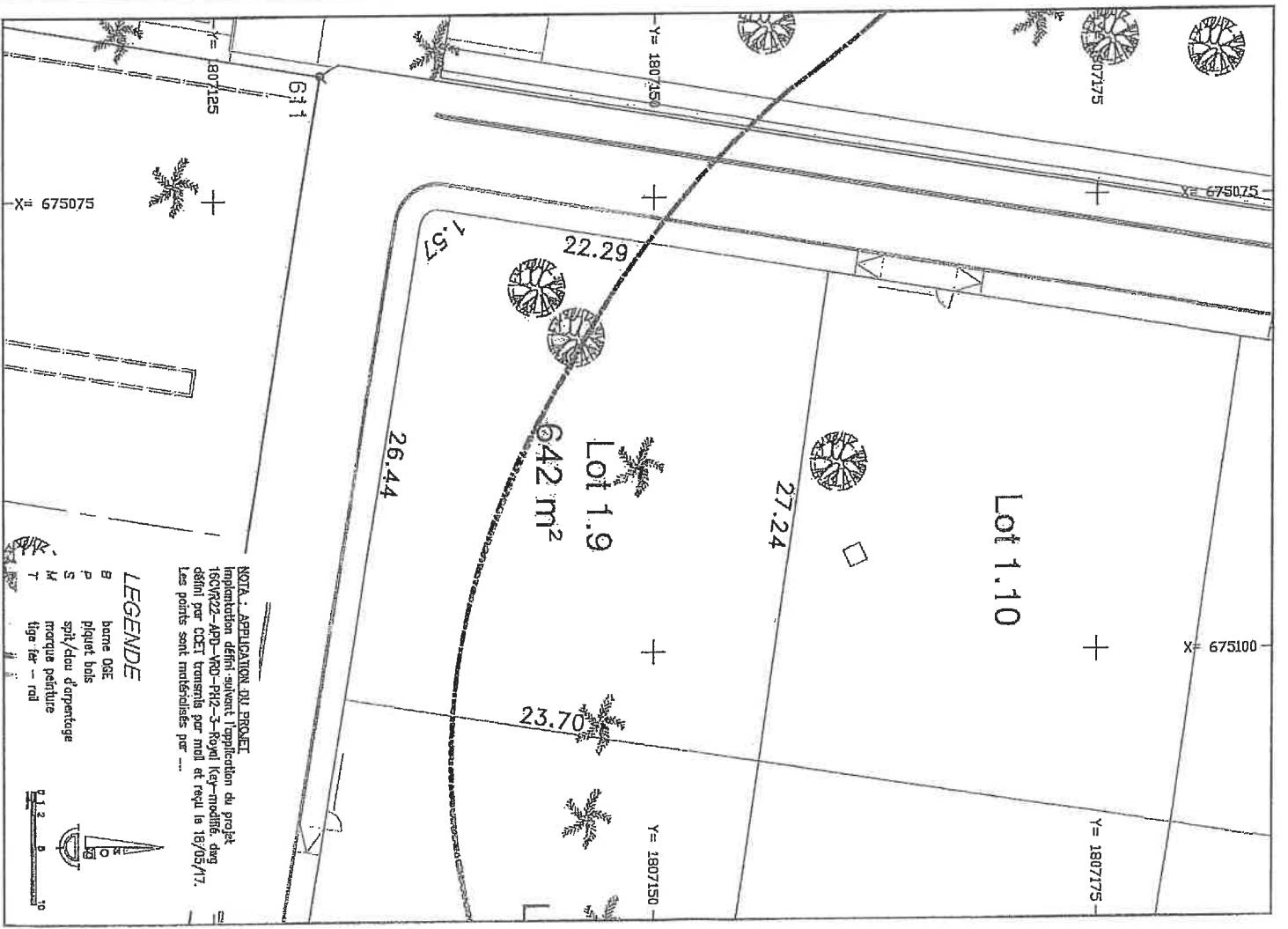
Silvia Benoit, architecte - Lesquie - Rue Le Hir 18

87 180 SAINTE-ANNE
 Tél. : 0590 89 07 63 - Fax : 0590 89 86 83

Antonia Semardine, architecte - Hava Harbes
 87 100 BASSE-TERRE
 Tél. : 0590 89 89 45 - Fax : 0590 89 13 89

Indice Date Modification Description Vérification
 A 22/01/2016 Plan initial B.M.
 B 03/07/2017 Révisé, lots 01 à 14 L.P.
 C 10/09/2017 Présentation D.T.

Dossier: SA2012-002

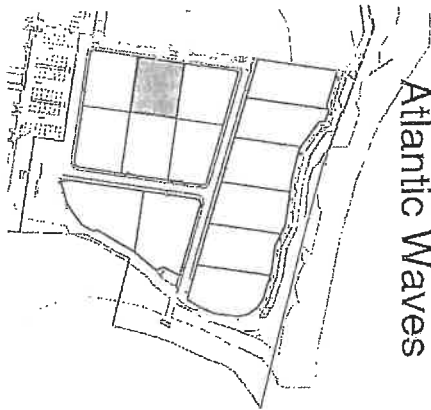


Département de la GUADELOUPE
COMMUNE DU MOULE

Lieu-dit : "La Baie"



ROYAL-KEY
 Presqu'île de la Baie
 Atlantic Waves



Régimes Cadastres : Section AL, n° 552pp

Système de coordonnées rattaché au U.T.M. [Sainte-Anne] et N.G.G.

NOTA: Les nouvelles régimes cadastrales ne deviendront définitives, qu'après établissement d'un acte notarié, publié et enregistré à la conservation des hypothèques.

ECHELLE : 1/250

PLAN DE BORNAGE
LOT n°10

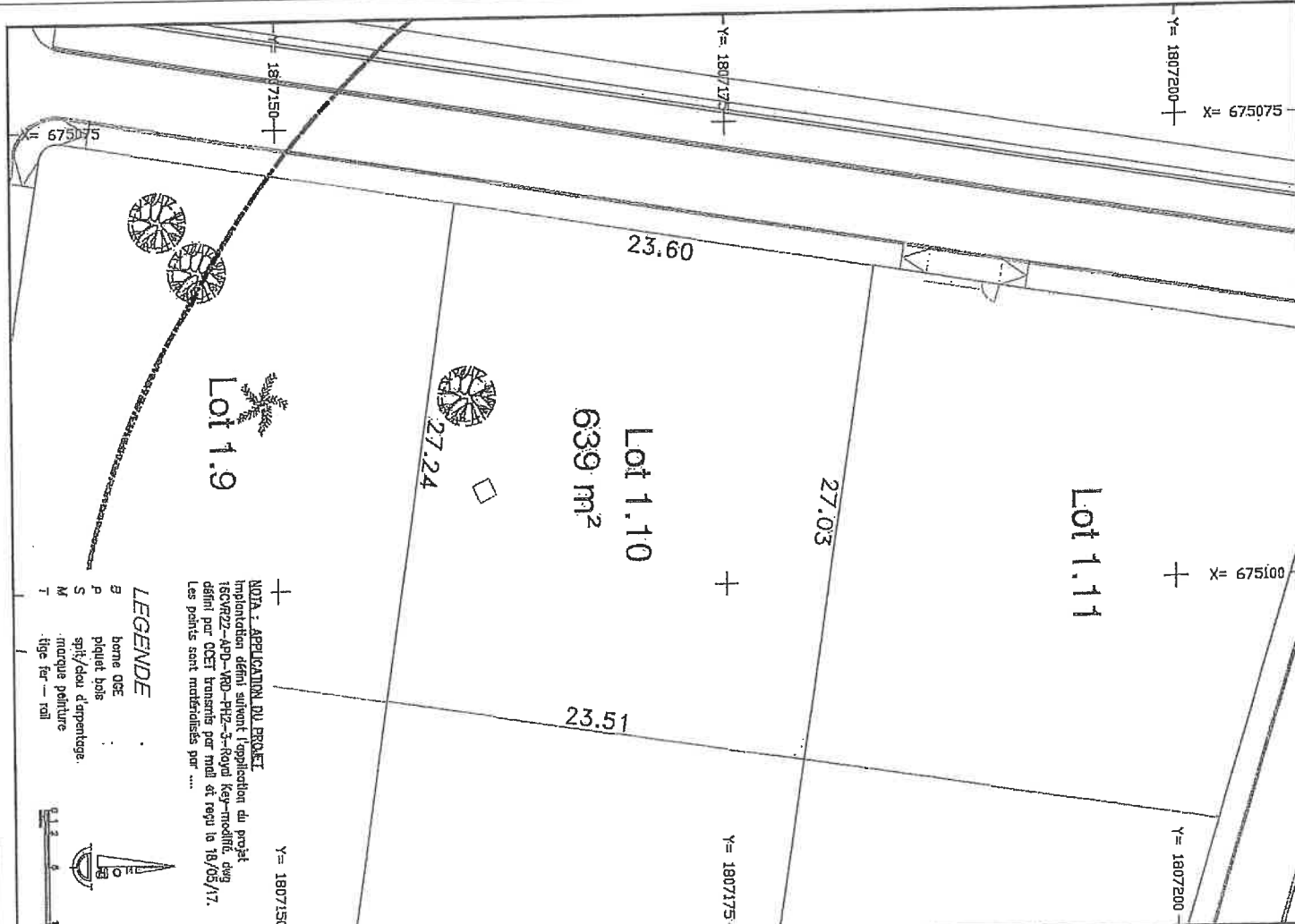
L'authenticité de ce document ne peut être assurée que par la signature originale du Géomètre-Eprouvé :

Dirigé et dessiné par
AXO
 Cabinet d'Expertise Foncière
 Saint-Denis/les Epaves Anceales

Silvia Serrillat : email : ssema@sema.com
 Résidence des Iguanes - Rue Lefebvre
 97180 SAINTE-ANNE
 Tél. : 0590 88 07 83 - Fax : 0590 88 05 83
 Adresse Secondaire : email : axo-b@sema.com
 Bd Général De Gaulle - Rue Barbès
 97100 BASSÉE-TERRE
 Tél. : 0590 88 83 45 - Fax : 0590 80 13 66

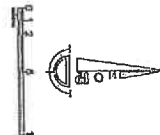
Indice	Date	Modification	Dessin	Vérification
A	22/07/2016	Plan Initial	B.M.	...
B	08/07/2017	Étas: 01 et 1, 4	R.P.	...
C	10/08/2017	présentation	D.T	...

Dossier: SA2016-002



NOTA : APPLICATION DU PROJET
 Implantation défini suivant l'application du projet
 ISCV22-APD-RD-Plz-3-Royal Key-modifié, été
 défini par CCET transmis par mail et reçu le 18/05/17.
 Les points sont matérialisés par ...

- LEGENDE**
- B borne OSE
 - P piquet bois
 - S spike/cône d'arpentage.
 - M marque peinture
 - T tige fer - rail



SCI LES CARAIBES
JASAWANT Laurin
LA BAIE
97160 LE MOULE

Moule, le 03 Février 2017



SEMSAMAR
A L'attention de Mme BELENUS
Parc d'activités de la JAILLE
97122 BAIE MAHAULT

V/Réf. :
MPBR/MDH/N°5

Objet :
Parcelle AL 551 Copie à nos avocats

Courrier recommandé avec AR

Madame,

J'accuse réception de votre correspondance relative à votre volonté d'acquérir une parcelle de terrain à LE MOULE, propriété de la SCI LES CARAIBES dont je suis le représentant légal.

Lors de notre entretien du 20 décembre 2016, je pensais avoir été suffisamment explicite en vous indiquant ne pas vouloir vendre et surtout pas dans les conditions que vous voulez m'imposer. Je suis d'ailleurs fort surpris du ton péremptoire avec lequel vous souhaitez me contraindre à cette cession.

Ce terrain idéalement placé sur la plage, pour lequel nous nous sommes battus, est depuis plus de 10 ans propriété de la SCI CARAIBES. Vous avez fait fi de cela en élaborant une partie de votre projet sur une parcelle de terrain qui ne vous appartenait pas. Vous mésestimez par vos actions nos droits de propriétaire et n'avez pas songé à nous concerter avant d'entreprendre tout cela.

J'ai eu de nombreuses offres plus intéressantes que la votre que j'ai refusées à ce jour car je souhaitais moi-même en tant que MOULIEN initier un projet qui participerait au développement de ma région et qui me rapporterait beaucoup plus que ce que vous me proposez.

Je ne souhaite pas rentrer en conflit avec vous à ce propos, vous m'avez affirmé vouloir travailler de concert avec des entrepreneurs guadeloupéens. Je suis prêt à participer à tout projet de valorisation de cette parcelle qui ne flouerait pas mes droits.

Je vous demande donc de bien vouloir réfléchir murement afin de me proposer une solution qui servirait notre intérêt commun.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

L. JASAWANT



SEMSAMAR SAINT-MARTIN	SEMSAMAR GUADELOUPE	SEMSAMAR GUYANE	SEMSAMAR MARTINIQUE
SIÈGE			
Immeuble du Port	Parc d'activités de la Jaille	Zone Artisanale Terça	Immeuble Synergie
BP 671 Marigot	Bâtiment 2	Immeuble BUT	Californie 2
97057-SAINT-MARTIN CEDEX	97122 BAIE-MAHAULT	97351 MATOURY	97232 LE LAMENTIN
Tél. : 0590 87 76 32	Tél. : 0590 32 36 00	Tél. : 0594 35 35 61	Tél. : 0596 73 16 59
Fax : 0590 87 92 21	Fax : 0590 32 16 67	Fax : 0594 29 26 59	Fax : 0596 73 13 66

www.semsamar.fr Email : contact@semsamar.fr

Madame Gabrielle LOUIS-CARABIN
Député-Maire
Hôtel de Ville
97160 LE MOULE

Baie-Mahault, le 16 Décembre 2016

N /REF / MPBR/MDH/N°63

OBJET : ROYAL KEY
Maîtrise du foncier d'emprise de l'opération
ROYAL KEY

Madame le Député-Maire,

La SEMSAMAR poursuit comme vous le savez, les démarches et négociations en vue de la maîtrise foncière des terrains nécessaires à la bonne réalisation de l'opération d'aménagement de ROYAL KEY.

A cet effet, j'ai sollicité par courrier en date du 13 Décembre 2016, une réunion avec Mr JASAWANT Laurin, représentant la SCI LES CARAIBES, propriétaire de la parcelle AL 551, afin d'officialiser notre demande d'acquisition de ce foncier, dont la maîtrise est incontournable pour la réalisation du centre de thalassothérapie.

Par courrier en date du 15 décembre 2016, il m'informe ne pas être vendeur, déjà détenteur d'un projet qu'il souhaite par ailleurs nous soumettre.

Cette rencontre est prévue le mardi 20 décembre 2016 à 18 h dans les bureaux de la SEMSAMAR.

Les négociations s'annoncent difficiles.

J'attire donc votre attention sur ce point afin que la ville soit présente à nos côtés pour défendre et maintenir notre positionnement et prenne toutes dispositions pour parvenir à la maîtrise intégrale de cette parcelle.

La création du centre de thalassothérapie a déjà été largement diffusée, mobilisant prestataires, investisseurs, organismes bancaires qui adhèrent à ce projet, nous ne pouvons nous permettre d'échouer.

Je reste à votre disposition pour en discuter avec vous.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Madame le Député-Maire, en mes respectueuses salutations.

La Directrice Générale

Marie Paule BELENUS ROMANA

PJ : courrier de Mr JASAWANT Laurin

SOCIÉTÉ ANONYME D'ÉCONOMIE MIXTE

Capital 76 500 000€ - RCS BASSE TERRE, B 333 361 111 - APE 7112 B

**SCI LES CARAIBES
JASAWANT Laurin
Section la Baie
97160 LE MOULE**

SEMSAMAR
Mme BELENUS ROMANA
Parc d'activités de la jaille.
BAT 2,
97122 BAIE MAHAULT

Objet :
Acquisition parcelle AL 551

Le Moule,
Le 15 Décembre 2016

Madame,

J'accuse réception de votre courrier dans lequel vous m'indiquez être intéressée par l'acquisition de la parcelle AL 551 dont nous sommes les propriétaires à la Baie Du Moule.

J'ai toutefois le regret de vous informer que nous ne pouvons répondre favorablement à votre demande.

Natif du Moule, nous voudrions prendre part au développement et au rayonnement économique de notre ville, aussi nous avons initié dans cette zone un projet.

Je souhaite toutefois vous rencontrer afin que nous mettions en place une synergie qui aboutirait à rendre nos projets harmonieux.

Je me présenterais donc ce Mardi 20 décembre 2016 dans vos bureaux afin que nous discutons de nos projets.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

L. JASAWANT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. JASAWANT', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat illegible.



SEMSAMAR SAINT MARTIN SIÈGE Immeuble du Port BP 671 Marigot 97057 SAINT-MARTIN CEDEX Tél. : 0590 87 76 32 Fax : 0590 87 92 21	SEMSAMAR GUADELOUPE Parc d'activités de la Jailée Bâtiment 2 97122 BAIE-MAHAULT Tél. : 0590 32 36 00 Fax : 0590 32 16 67	SEMSAMAR GUYANE Zone Artisanale Terca Immeuble BUT 97351 MATOURY Tél. : 0594 35 35 61 Fax : 0594 29 26 59	SEMSAMAR MARTINIQUE Immeuble Synergie Callomie 2 97232 LE LAMENTIN Tél. : 0596 73 16 59 Fax : 0596 73 13 66
---	---	--	--

www.semsamar.fr Email : contact@semsamar.fr

Monsieur Laurin JASAWANT
Pour la SCI LES CARAIBES
La Baie
97160 LE MOULE

Baie-Mahault, le 13 Décembre 2016

N / REF / MPBR / MDH / N° 62

OBJET : ROYAL KEY
Acquisition foncière parcelle AL 551

Monsieur,

Nous avons eu l'occasion au cours de nos précédentes rencontres de vous présenter le projet d'aménagement conduit par la SEMSAMAR et la Ville du Moule à la presqu'île de la Baie du Moule dont l'objectif principal est la redynamisation de l'entrée de Ville, la relance de l'activité touristique, une offre diversifiée dans l'accès au logement, la mise en place d'équipements et de services.

A cet effet, nous vous avons déjà sollicité en vue de l'acquisition de la parcelle AL 551, d'une superficie de 1584 M2, propriété de la SCI LES CARAIBES, car la maîtrise foncière totale du site conditionne la bonne réussite de ce projet ambitieux d'intérêt général à l'échelle régionale du territoire de la Guadeloupe.

A cet effet, nous vous convions à une réunion, avec mes collaborateurs, dans nos bureaux à la SEMSAMAR le lundi 19 Décembre 2016 à 18 heures.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur, en nos respectueuses salutations.

La Directrice Générale

Marie Paule HELENUS ROMANA